



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 février 2016

## Rencontre avec les collectivités territoriales pour le développement culturel

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de Communication, a présidé ce jour le Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC), qui réunit les associations représentatives de l'ensemble des collectivités.

La Ministre a rappelé que la culture est une urgence et un besoin impérieux pour la société française après une année 2015 marquée par les attentats.

Elle a affirmé vouloir s'inscrire dans la continuité de l'action engagée jusqu'à présent et approfondir les partenariats et la concertation avec les collectivités territoriales pour que la culture et les arts soient accessibles à tous et en tous lieux du territoire. Elle a rappelé que la liberté de création et de programmation sont des principes intangibles.

Les objectifs et les critères du réengagement de l'État dans le financement des conservatoires, qui ont fait l'objet d'un important travail de concertation depuis septembre dans le cadre d'un groupe de travail du CCTDC, ont été également présentés.

L'ambition du Ministère est de replacer les conservatoires au cœur de la politique d'éducation artistique et culturelle, pour un accès et une diversité des enseignements à un plus large public. Une circulaire du ministère de la Culture et de la Communication sera adressée début mars 2016 aux Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) pour mettre en œuvre cette réforme.

La Ministre a enfin rappelé son souhait que le Ministère porte la plus grande attention aux politiques culturelles en faveur de l'enfance et de la jeunesse, qui sont la clé de voûte d'une véritable culture populaire.

Participants à la réunion du Conseil du 16 février 2016 :

- Annie Genevard, députée-maire de Morteau et Cécile Helle, maire d'Avignon, pour l'AMF ;
- Alain Fouché, sénateur de la Vienne et conseiller départemental, pour l'ADF ;
- Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand et président de l'agglomération et David Lisnard, maire de Cannes, pour France Urbaine ;
- Danièle Carlier, adjointe au maire de Creil, pour l'AMVBF ;
- Caroline Cayeux, sénatrice de l'Oise et maire de Beauvais et Alexandre Malfait, adjoint au maire d'Arras, pour Villes de France ;
- Jeanne Béguet, maire de Civrieux, pour l'AMRF ;
- Florian Salazar-Martin, adjoint à la culture de Martigues et Philippe Laurent, maire de Sceaux et président de la Vallée Sud Grand Paris, pour la FNCC.

### ***A propos du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel***

*Le CCTDC est une instance de dialogue et de concertation, présidée par la ministre, entre le ministère de la Culture et de la Communication et les collectivités territoriales. Il réunit les associations représentatives des collectivités territoriales : association des régions de France (ARF), Association des départements de France (ADF), France Urbaine (grandes villes, communautés d'agglomération, et communautés urbaines), l'association des maires et villes de banlieues de France (AMVBF), l'association des petites villes de France (APVF), l'association des Villes de France, l'association des maires ruraux de France (AMRF), l'assemblée des districts et des communautés de France (ADCF) et la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC).*

#### **Contact**

Ministère de la Culture et de la Communication  
Délégation à l'information et à la  
communication  
Pôle Presse  
Tél. : 01 40 15 80 11  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)